

DÉNOMINATION

de rue à Carouge.

Du 29 Janvier 1915

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements des Travaux Publics, des Finances et Contributions, et de l'Intérieur;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Carouge, en date du 20 Dé-

cembre 1914, par laquelle ce Conseil décide de changer le nom de la rue Saint-Léger, qui va de la rue de la Filature à la rue Ancienne, et de lui donner le nom de « rue Vautier ».

Certifié conforme:

Le Chancelier, Théodore BRET.